

**Conseil de Paris 30 et 31 janvier 2006**  
**Jacques Boutault**  
**Intervention vœu OGM**

La question des Organismes génétiquement manipulés (OGM) est représentative de la domination exercée par les intérêts financiers privés sur l'intérêt général. Personne n'en veut ! Ni les consommateurs, ni les paysans. Or, par souci de rentabilité immédiate, une technologie dangereuse, éthiquement condamnable (manipulation du vivant) et insuffisamment maîtrisée est exploitée par des grandes firmes de l'industrie agroalimentaire.

Ces apprentis sorciers font courir des risques graves aux consommateurs et à l'environnement. C'est pour cela que le 8 avril 2006, la Mairie du 2e arrondissement participera à la journée internationale d'information sur les méfaits et les alternatives aux OGM, organisant une exposition sur le sujet.

Dorénavant, chaque citoyen peut agir contre les cultures OGM en plein champ, au nom de l'état de nécessité. Et les pouvoirs publics ont le devoir de les interdire. C'est, en substance, ce que vient d'affirmer la justice française. Les tribunaux d'Orléans et de Versailles, en relaxant des faucheurs d'OGM, dont un éminent Conseiller de Paris Vert, ont reconnu que les mises en cultures détruites avaient été autorisées, contrairement à la Constitution française qui garantit à chacun le droit de vivre dans un environnement sain.

Pourtant, sous le poids financier des lobbies, les surfaces de plantes génétiquement modifiées cultivées dans le monde ne cessent de s'accroître. On assiste, dans le même temps, à des modifications des législations, notamment à travers l'Organisation Mondiale du Commerce et l'Union Européenne. L'objectif des multinationales de l'agroalimentaire est d'amoinrir les derniers obstacles qui s'opposent à la commercialisation sans contrainte de ces produits.

A cette forte poussée commerciale, répond une mobilisation internationale de tous ceux qui sont opposés à la diffusion des OGM : collectivités, paysans, défenseurs de l'environnement, scientifiques indépendants, Organisations non gouvernementales, associations, mouvements militants et tous ceux qui œuvrent, localement, pour éviter la privatisation du bien naturel commun, et pour informer la population des risques sanitaires et environnementaux liés aux OGM.

De telles mobilisations ont déjà eu lieu en 2004 et 2005, essentiellement dans les régions françaises mais également en Allemagne et aux Etats-Unis, réunissant le même jour les membres de nombreuses organisations.

Ces mobilisations sont fondées sur une opposition commune et inflexible à la dissémination des OGM (plantes GM ou animaux GM) dans l'alimentation humaine et animale, et dans l'environnement des campagnes et des villes. Elle est établie sur la conviction qu'il est illégitime de breveter le vivant et les découvertes génétiques. Et que les dangers de la dissémination sont trop importants.

L'enjeu des OGM est double. Il s'agit d'une part de contrer, une tentative de privatisation par brevets de l'essentiel de l'énergie alimentaire mondiale (soja, riz, maïs, blé) et du patrimoine génétique. Et d'autre part de lutter pour un environnement sain préservant la santé humaine.

Il faut exiger la création d'un fonds d'indemnisation pour les contaminations avérées, une réorientation citoyenne des crédits de recherche, l'interdiction de toute mise en culture d'OGM et la neutralisation des cultures existantes, enfin l'organisation dans les mois qui viennent d'un référendum national sur la question des OGM. Avec ce vœu, nous souhaitons donc que la Ville de Paris exprime d'une part son opposition formelle à la dissémination et à l'utilisation des OGM, et que, d'autre part, elle s'associe à la Journée Internationale d'opposition aux OGM du 8 avril 2006 et participe matériellement à l'organisation de cette manifestation.